



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-019-2017-01

PUBLIÉ LE 13 JANVIER 2017

# Sommaire

## **Agence régionale de santé**

IDF-2017-01-12-003 - Arrêté n° 5/ARSIDF/LBM/2017 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi sites « LABORATOIRE BIOPATH », sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220). (10 pages)

Page 3

## **Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris**

IDF-2017-01-12-002 - Arrêté portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (contingent régional)-promotion du 1er janvier 2017 (3 pages)

Page 14

Agence régionale de santé

IDF-2017-01-12-003

Arrêté n° 5/ARSIDF/LBM/2017 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi sites « LABORATOIRE BIOPATH », sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220).

**Arrêté n° 5/ARSIDF/LBM/2017**

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi sites « LABORATOIRE BIOPATH », sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220).**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France,**

**Vu** le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

**Vu** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 modifié portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;

**Vu** la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;

**Vu** la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ;

**Vu** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208,

**Vu** le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

**Vu** le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

**Vu** le décret du 1<sup>er</sup> juillet 2015 portant nomination de Monsieur Christophe DEVYS en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

**Vu** l'arrêté n°DS-2016/148 du 29 décembre 2016 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Didier JAFFRE, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;

**Vu** le courriel reçu le 29 novembre 2016 et complété les 16 et 20 décembre 2016, de Madame Julie JONTE, représentante légale du laboratoire de biologie médicale « BIOPATH », exploité

par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIOPATH », sise 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220), en vue de la modification de son autorisation administrative préexistante afin de prendre en compte :

- les démissions de Mesdames Jeanne-Marie CRUCQ, Michèle LEFEBVRE, Myriam NAHMANI et de Messieurs Ahmad ISMAIL, Guillaume RECIPON de leurs fonctions de biologistes médicaux du laboratoire de biologie médicale exploité par ladite société ;
- la nomination de Monsieur Hervé LECHAT à la fonction de biologiste médical du laboratoire de biologie médicale exploité par ladite société ;

**Considérant** que la fermeture du site, sis 22, grande rue Charles de Gaulle à NOGENT- SUR-MARNE (94130), et l'ouverture concomitante au public du site, sis 19-21, grande rue Charles de Gaulle à NOGENT- SUR- MARNE (94130), sont reportées au 1<sup>er</sup> mars 2017 ;

**Considérant** que le laboratoire de biologie médicale « BIOPATH » est autorisé à fonctionner sous le numéro 94-124, par arrêté n° 133/ARSIDF/LBM/2016 du 25 novembre 2016 ;

## ARRÊTE

**Article 1** : Le laboratoire de biologie médicale dont le site principal est situé au 3-5, rue du Port aux Lions, 94220 CHARENTON-LE-PONT, codirigé par :

- Madame Julie JONTE, médecin, biologiste-coresponsable,
- Monsieur Fabrice HAYOUN, pharmacien, biologiste-coresponsable,
- Madame Michèle BERDAH, pharmacien, biologiste-coresponsable,

exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIOPATH », sise 3-5 rue du Port aux Lions 94220 CHARENTON-LE-PONT, agréée sous le n°94-03, enregistrée dans le fichier **FINESS EJ sous le n° 94 001 889 8**, est autorisé à fonctionner sous le n° 94-214 sur les quarante sites listés ci-dessous :

CHARENTON-LE-PONT siège social, site principal  
3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 894 8

PARIS

82, avenue de Suffren à PARIS (75015)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 970 2

PARIS

31, rue d'Auteuil à PARIS (75016)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 971 0

PARIS

1-3, rue Nicolo à PARIS (75016)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (parasitologie-mycologie), immunologie (dosage d'interféron gamma spécifique du complexe M. tuberculosis).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 973 6

PARIS

10, rue de Chaillot à PARIS (75116)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 972 8

PARIS

1, rue de Chaillot à PARIS (75116)

Fermé au public,

Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), microbiologie (sérologie infectieuse).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 122 9

PONTAULT-COMBAULT

5, rue de l'Orme au Charron à PONTAULT-COMBAULT (77340)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (virologie).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 897 6

ROISSY-EN-BRIE

14, rue Antoine Lavoisier à ROISSY-EN-BRIE (77680)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 898 4

AUBERVILLIERS

20 bis, boulevard Anatole France à AUBERVILLIERS (93300)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 379 1

AUBERVILLIERS

168, rue Danielle Casanova à AUBERVILLIERS (93300)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 380 9

AULNAY-SOUS-BOIS

20, boulevard du Général Galliéni à AULNAY-SOUS-BOIS (93600)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 381 7

#### LE BOURGET

20-22, avenue Francis de Pressensé à LE BOURGET (93350)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 384 1

#### VILLEPINTE

14, place de la Gare à VILLEPINTE (93420)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 387 4

#### LA VARENNE SAINT-HILAIRE

121, boulevard de Champigny à LA VARENNE SAINT- HILAIRE (94210)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 916 9

#### FONTENAY-SOUS-BOIS

11, avenue du Val de Fontenay à FONTENAY- SOUS- BOIS (94120)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 902 9

#### BRY-SUR-MARNE

6, avenue des Frères Lumière à BRY- SUR- MARNE (94360)

Fermé au public,

Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), immunologie (allergie, auto-immunité), microbiologie (sérologie infectieuse).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 898 9

#### LE PLESSIS-TREVISE

3-5, rue des Ambalais à LE PLESSIS- TREVISE (94420)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 907 8

#### BOBIGNY

25, boulevard Lénine à BOBIGNY (93000)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 382 5

#### BOBIGNY

Centre Commercial Bobigny 2 – 2, boulevard Maurice Thorez à BOBIGNY (93000)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 383 3

#### NOISY-LE-SEC

92bis, rue Jean Jaurès à NOISY- LE- SEC (93130)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 385 8

#### PARIS

83, rue de l'Ourcq à PARIS (75019)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 974 4

#### VITRY-SUR-SEINE

12, rue des Noriets à VITRY- SUR- SEINE (94400)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique, activités biologiques d'assistance médicale à la procréation).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 912 8

#### YERRES

29, rue de l'Abbaye à YERRES (91330)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 951 2

#### ATHIS-MONS

16, rue d'Ablon à ATHIS- MONS (91200)

Ouvert au public,

Pratiquant les activités suivantes : hématologie (hématocytologie).

N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 953 8

#### MONTGERON

87, avenue de la République à MONTGERON (91230)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 952 0

#### DRAVEIL

141, avenue Henri Barbusse à DRAVEIL (91210)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 954 6

#### CORBEIL-ESSONNES

28, rue de Paris à CORBEIL- ESSONNES (91100)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 955 3

#### BRUNOY

3, boulevard Charles de Gaulle – Centre Commercial Talma à BRUNOY (91800)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 91 001 956 1



LA QUEUE-EN-BRIE  
19, rue Jean Jaurès à LA QUEUE- EN -BRIE (94510)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 206 4

SAINT-DENIS  
100-102, rue Gabriel Péri à SAINT- DENIS (93200)  
Ouvert au public,  
Pratiquant les activités suivantes : biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique).  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 386 6

VALENTON  
21, rue du Colonel Fabien à VALENTON (94460)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 225 4

CHARENTON-LE-PONT  
63, rue de Paris à CHARENTON-LE-PONT (94220)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 235 3

SAINT-MAURICE  
5, rue Edmond Nocard à SAINT- MAURICE (94410)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 236 1

MAISONS-ALFORT  
63, avenue du Général Leclerc à MAISONS-ALFORT (94700)  
Ouvert au public,  
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (parasitologie-mycologie).  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 244 5

MAISONS-ALFORT  
82, avenue Gambetta à MAISONS-ALFORT (94700)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 245 2

MAISONS-ALFORT  
29, avenue de la République à MAISONS-ALFORT (94700)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 246 0

CHARENTON-LE-PONT  
139, rue de Paris à CHARENTON-LE-PONT (94220)  
Ouvert au public,  
Site pré-post analytique.  
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 247 8

PARIS

26, rue de Meaux à PARIS (75019)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 751 5

BRY-SUR-MARNE

53, boulevard du Général Galliéni à BRY- SUR- MARNE (94360)

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 255 1

**NOGENT-SUR-MARNE jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2017**

**22, grande rue Charles de Gaulle à NOGENT- SUR- MARNE (94130)**

**Ouvert au public,**

**Site pré-post analytique.**

**N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 145 4**

**NOGENT-SUR-MARNE à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017**

**19-21, grande rue Charles de Gaulle à NOGENT- SUR- MARNE (94130)**

**Ouvert au public,**

**Site pré-post analytique.**

**N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 145 4**

Les cinquante-huit biologistes médicaux exerçant sont les suivants, parmi lesquels quarante-deux sont associés dont trois sont coresponsables :

- Madame Julie JONTE, médecin, biologiste-coresponsable,
- Monsieur Fabrice HAYOUN, pharmacien, biologiste-coresponsable,
- Madame Michèle BERDAH, pharmacien, biologiste-coresponsable,
  
- Madame Farriddine ABDALLAH, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Hussein AMMAR, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Hélène AUBRY-DAMON, médecin, biologiste médical,
- Madame Catherine AYMARD, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Frédéric AYMARD, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Pierre BAGROS, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Anne BEAUCHAMP-NICOUD, médecin, biologiste médical,
- Madame Christine BONNEFOY, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Marielle BONNET, médecin, biologiste médical,
- Madame Isabelle BORREL, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Farid BOUTOUCHENT, médecin, biologiste médical,
- Madame Brigitte COHEN, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Isabelle CZERKIEWICZ, médecin, biologiste médical,
- Madame Cécile DE CARVALHO, médecin, biologiste médical,
- Monsieur Mohamed DJELLEL, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Robert DOSBAA, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Alice DUFOUGERAY, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Cyril FAUCHER, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Stephan GALATI, médecin, biologiste médical,
- Monsieur Marc GAUTIER, médecin, biologiste médical,
- Monsieur Mahmoud-Lane HAJ DARWICH, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Sophie HASSAN-ABITBOL, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Sarah HENQUET, pharmacien, biologiste médical,


- Madame Catherine JACQUIER, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Guillaume JEANNE, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Sylvie KERISIT, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Anne LE DU, pharmacien, biologiste médical,
- **Monsieur Hervé LECHAT, pharmacien, biologiste médical,**
- Madame Anne LY BEVOUT, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Raymonde MAROTTE, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Arnaud MAUDRY, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Fabienne MAURICE TREBAOL, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Martine MESGUICH, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Philippe MORGADO, médecin, biologiste médical,
- Monsieur Jérôme MOTOL, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Noémie NICOLAS, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Philippe NOEL, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Latifa NOUSSAIR, médecin, biologiste médical,
- Madame Maddalena PARENTI, médecin, biologiste médical,
- Madame Anne PELLEGRIN, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Pascale PIVERT-RAUD, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Marie-Christine PLAGNARD, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Annabelle POTURA, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Philippe RABOUINE, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Emma RAPOPORT, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Anne RIQUIER, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Valérie ROBIN, médecin, biologiste médical,
- Monsieur Stanislas ROUY, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Myriam ROY, médecin, biologiste médical,
- Madame Isabelle ROZET PIALES, pharmacien, biologiste médical,
- Monsieur Kamal SAYAH, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Martine SUDRIES, médecin, biologiste médical,
- Monsieur Khalid TABAOUTI, médecin, biologiste médical,
- Madame Anne TACHET des COMBES, pharmacien, biologiste médical,
- Madame Anne-Marie ZACCARINI, pharmacien, biologiste médical.

La répartition du capital social de la SELAS « BIOPATH » est la suivante :

Nom des associés	Actions	Droits de vote
M. Farridine ABDALLAH	2 753	2 753
M. Hussein AMMAR	19 092	19 092
Mme Hélène AUBRY-DAMON	13 799	13 799
Mme Catherine AYMARD	20 276	20 276
M. Frédéric AYMARD	20 276	20 276
M. Pierre BAGROS	56	56
Mme Anne BEAUCHAMP-NICOUD	21 511	21 511
Mme Michèle BERDAH	2	2
Mme Christine BONNEFOY	1	1
Mme Marielle BONNET	38 250	38 250
M. Farid BOUTOUCHENT	1	1
Mme Brigitte COHEN	1	1
Mme Cécile DE CARVALHO	3 235	3 235
Mme Alice DUFOUGERAY	1	1
M. Cyril FAUCHER	10 228	10 228
M. Stephan GALATI	4 133	4 133

M. Marc GAUTIER	11 215		11 215
Mme Sophie HASSAN-ABITBOL	26 163		26 163
M. Fabrice HAYOUN	1		1
M. Guillaume JEANNE	27 831		27 831
Mme Julie JONTE	1		1
SPFPL JONTE	1 441 126		1 441 126
Mme Sylvie KERISIT	261		261
Mme Anne LE DU	13 819		13 819
Mme Anne LY-BEVOUT	522		522
SPFPL MAKOM	314 420		314 420
Mme Raymonde MAROTTE	23 356		23 356
M. Arnaud MAUDRY	3 571		3 571
SPFPL MBJ	192 571		192 571
Mme Fabienne MAURICE TREBAOL	1		1
Mme Martine MESGUICH	1		1
M. Philippe MORGADO	1		1
M. Jérôme MOTOL	3 726		3 726
Mme Noémie NICOLAS	2 001		2 001
Mme Pascale PIVERT-RAUD	1		1
Mme Annabelle POTURA	1		1
M. Philippe RABOUINE	1		1
Mme Emma RAPOPORT	601		601
M. Stanislas ROUY	68 421		68 421
Mme Myriam ROY	1		1
Mme Isabelle ROZET PIALES	1		1
M. Kamal SAYAH	1		1
M. Khalid TABAOUTI	1		1
Mme Anne TACHET des COMBES	3 001		3 001
<b>S/Total biologistes médicaux en exercice</b>	<b>2 286 232</b>	<b>72,1 %</b>	<b>2 286 232</b>
Mme Jeanne-Marie CRUCQ	1		1
Mme Marja EL KHOURI	1		1
SPFPL TARDY, personne morale	92 370		92 370
<b>S/Total personnes morales ou physiques extérieures exerçant la profession de biologiste médical</b>	<b>92 372</b>	<b>2,9 %</b>	<b>92 372</b>
M. Eric BIJAOUÏ, tiers porteur	24 993		24 993
SARL MKBA FINANCES, tiers porteur	186 221		186 221
SARL PJP INVESTISSEMENT, tiers porteur	574 608		574 608
Mme Valérie SUERE KIASONDI, tiers porteur	6 956		6 956
<b>S/Total associés extérieurs non biologistes médicaux</b>	<b>792 778</b>	<b>25 %</b>	<b>792 778</b>
<b>Total du capital social de la SELAS BIOPATH</b>	<b>3 171 382</b>	<b>100 %</b>	<b>3 171 382</b>

**Article 2 :** L'arrêté n°133/ARSIDF/LBM/2016 du 25 novembre 2016 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale, sis 3-5, rue du Port aux Lions à CHARENTON-LE-PONT (94220) est abrogé.



**Article 3** : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

**Article 4** : Le Directeur du Pôle ambulatoire et services aux professionnels de santé de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 12 janvier 2017

Pour le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France,  
et par délégation,

Le Directeur du pôle ambulatoire et  
services aux professionnels de santé,

Pierre OUANHNON

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris

IDF-2017-01-12-002

Arrêté portant attribution de la médaille de bronze de la  
jeunesse, des sports et de l'engagement associatif  
(contingent régional)-promotion du 1er janvier 2017

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

PRÉFET DE PARIS

Arrêté n°  
portant attribution de la médaille de bronze de la  
jeunesse, des sports et de l'engagement associatif  
(contingent régional)-promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2017

LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS,  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le décret n° 70-26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports modifié par le décret n° 2000-543 du 16 juin 2000 ;

Vu le décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant modifications du décret n° 69-942 du 14 octobre 1969, relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n°69-942 du 14 octobre 1969 modifié, relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;

Vu le décret du 5 mars 2015 portant nomination de M. Jean-François CARENCO, en qualité de Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris ;

Vu l'arrêté ministériel du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 ;

Vu l'arrêté n° 201627-0006 du 17 janvier 2016 portant organisation de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

Vu l'instruction ministérielle n°87-197-JS du 10 novembre 1987, sur le remaniement du contingent de médailles et la déconcentration de la médaille de Bronze de la jeunesse et des sports ;

Vu l'instruction ministérielle n°2014/18 du 20 janvier 2014 relative à la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ;

Sur proposition du Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France, à l'occasion de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2017,

1/2

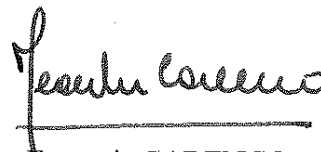
## Arrête

**Article 1** : la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif (contingent régional) est attribuée aux personnes dont les noms suivent :

Monsieur ARGANT Jean-Michel  
Madame BARY Nathalie (née HIDRIO)  
Madame BLIN Aurélie (née JOIGNY)  
Monsieur BOUAJAJ Ahmed  
Monsieur BOUTON Max  
Madame CHAM Kattia  
Madame DELCOUR Arlette  
Madame DI DONATO Fabienne  
Monsieur GRÉZE Gabriel  
Monsieur HERIN Alain  
Monsieur LARGEAULT Bernard  
Monsieur MARION Bruno  
Monsieur PISTOLET Raymond  
Madame POULAIN Claudine  
Monsieur POULTJIAN Michel

**Article 2** : Le Directeur de cabinet du Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris et le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France et accessible sur le site Internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

Fait à Paris, le 12 JAN. 2017



Jean-François CARENCIO



### Voies et délais de recours :

Vous avez la possibilité de contester la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette dernière, par voie de :

- recours contentieux : dans les deux mois à partir de la notification de la décision, auprès du tribunal administratif compétent.

- recours administratif : dans les deux mois à partir de la notification de la décision.

- recours gracieux, auprès de l'auteur de la décision ;
- recours hiérarchique, auprès du supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

L'introduction d'un recours administratif interrompt les délais de recours contentieux.

L'absence de réponse de l'administration dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Dans ce cas, le juge administratif doit être saisi dans les deux mois suivant la réponse expresse ou implicite de l'administration.